FONDS RÉGIONS ET RURALITÉ -VOLET 2 (FRR-2)



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2022

Adopté le 14 février 2024

TABLE DES MATIÈRES

| 1. | MI | SE EN CONTEXTE | 3 |
|----|-----|---|----|
| 2. | PR | IORITÉS D'INTERVENTION 2022 | 3 |
| | 2.1 | La réalisation de mandats relatifs à la planification de l'aménagement et du développement du territoire | 4 |
| | 2.2 | Le soutien aux municipalités locales en expertise professionnelle ou pour établir des partages de services dans différents domaines, dont social, culturel, touristique, environnemental, technologique et autres | 9 |
| | 2.3 | La promotion de l'entrepreneuriat, le soutien à l'entrepreneuriat et à l'entreprise | 13 |
| | 2.4 | La mobilisation des communautés et le soutien à la réalisation de projets structurants pour améliorer les milieux de vie, notamment dans les domaines social, culturel, économique et environnemental | 15 |
| | 2.5 | L'établissement, le financement et la mise en œuvre d'ententes sectorielles de développement local et régional avec des ministères ou des organismes du gouvernement, et le cas échéant, d'autres partenaires | 17 |
| | 2.6 | Le soutien au développement rural | 23 |
| | 2.7 | Le soutien au développement agricole et agroalimentaire | 24 |
| | 2.8 | La promotion de la région | 29 |
| 3. | | LAN FINANCIER DU FONDS RÉGIONS ET RURALITÉ – | |
| | VC | OLET 2 (FRR-2) 2022 | 31 |
| 1 | CC | NCLUSION | 22 |

Photo page couverture : Les Studios François Larivière | MRC des Maskoutains ${\mathbb C}$

1. MISE EN CONTEXTE

L'une des responsabilités de la MRC des Maskoutains est d'assurer la gestion du Fonds régions et Ruralité – Volet 2 (FRR-2) que lui délègue le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH). L'entente relative au FRR-2 intervenue entre le MAMH et la MRC des Maskoutains exige la production d'un rapport annuel d'activité tous les 31 décembre, à l'exception de la dernière année qui sera une reddition de 3 mois terminant au 31 mars 2025.

Ce rapport d'activité du FRR-2 couvre la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2022, soit pour 12 mois d'activité. Il trace un bilan des activités réalisées en regard des priorités d'intervention du FRR-2 de la MRC. Il comprend également un bilan financier des sommes utilisées. En conclusion, il fait état des retombées globales du FRR-2 sur le territoire de la MRC.

2. PRIORITÉS D'INTERVENTION 2022

Le 13 avril 2022, le conseil de la MRC des Maskoutains adoptait ses priorités d'intervention du FRR-2 pour l'année 2022 par le biais de la résolution numéro 22-04-127.

Du 1^{er} janvier au 31 décembre 2022, le FRR-2 a permis à la MRC de soutenir la mise en œuvre des huit grandes priorités d'intervention :

- 1- La réalisation de mandats relatifs à la planification de l'aménagement et du développement du territoire;
- 2- Le soutien aux municipalités locales en expertise professionnelle ou pour établir des partages de services dans différents domaines, dont social, culturel, touristique, environnemental, technologique et autres;
- 3- La promotion de l'entrepreneuriat, le soutien à l'entrepreneuriat et à l'entreprise;
- 4- La mobilisation des communautés et le soutien à la réalisation de projets structurants pour améliorer les milieux de vie, notamment dans les domaines social, culturel, économique et environnemental;
- 5- L'établissement, le financement et la mise en œuvre d'ententes sectorielles de développement local et régional avec des ministères ou des organismes du gouvernement, et le cas échéant, d'autres partenaires;
- 6- Le soutien au développement rural;
- 7- Le soutien au développement agricole et agroalimentaire;
- 8- La promotion de la région.

Pour chacune des priorités identifiées, ce qui suit présente les réalisations pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2022.

2.1 La réalisation de mandats relatifs à la planification de l'aménagement et du développement du territoire

Pour la période visée, le service d'aménagement et environnement a travaillé sur plusieurs dossiers. Voici une synthèse des principaux sujets travaillés :

- Adoption du projet de règlement numéro 22-608 visant à modifier le règlement régional numéro 20-560 relatif à la protection du couvert forestier afin d'adapter les conditions relatives aux coupes dans les sites d'extraction ainsi que les mesures compensatoires associées à ces coupes tout en respectant l'objectif d'exercer un contrôle de l'abattage des arbres dans le couvert forestier tant à l'intérieur des périmètres d'urbanisation, des zones non agricoles ainsi que sur le territoire décrété en zone agricole permanente afin de permettre sa conservation et de permettre d'améliorer la présence du couvert forestier pour les générations futures;
- Finalisation de la rédaction du programme dédié à l'environnement pour l'amélioration des milieux naturels et des milieux de vie;
- Rédaction du plan régional sur les milieux naturels (PRMN) en collaboration avec le conseil régional en environnement de la Montérégie;
- Réalisation de deux consultations publiques (visioconférence et présentiel) ainsi que d'un sondage dans le cadre du PRMN;
- Participation à de multiples rencontres avec divers organismes (organisme de bassins versants et organismes œuvrant sur le territoire) et le ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les Changements climatiques dans le cadre de l'élaboration du PRMN;
- Présentation du PRMN aux municipalités (maires, conseillers et directeurs généraux);
- 116 analyses de conformité de règlements municipaux;
- Présentation aux élus des enjeux en matière d'espace résidentiel et industriel;
- Entamer une démarche pour la mise à jour de la vision stratégique de la MRC;
- Réaliser une consultation ciblée d'une demi-journée dans le cadre de la vision stratégique;
- Poursuite des discussions pour la récupération de l'emprise ferroviaire Farnham Saint-Hyacinthe pour en faire une piste cyclable;
- Création d'un nouveau service régional d'inspection municipal desservant trois municipalités locales, soit Saint-Louis, Sainte-Marie-Madeleine et Sainte-Madeleine.

En matière de patrimoine

Le département du patrimoine fait désormais partie du département de l'aménagement du territoire, permettant ainsi une meilleure approche intégrée en matière de planification et de gestion du patrimoine, s'inscrivant dans la mouvance du gouvernement du Québec rapprochant ces deux disciplines.

La MRC mise sur la connaissance, la conservation, la mise en valeur et la diffusion de son patrimoine, sous toutes ses formes, comme levier de développement pour les communautés de son territoire. Ses orientations et ses actions en matière de patrimoine favorisent, entre autres, le développement du sentiment d'appartenance de sa population envers le territoire, la création des milieux de vie intéressants et de qualité pour ses citoyens, l'amélioration de l'attractivité du territoire pour les visiteurs et de futurs résidents, et le rayonnement de son histoire et de son identité culturelle sur l'ensemble de la région et bien au-delà de ses limites administratives.

La MRC possède plusieurs outils et ressources qui lui permettent d'atteindre ses objectifs en matière de patrimoine. Certains d'entre eux nécessitent un suivi en continu par des actions en lien avec ses documents d'orientations, ses ententes de financement, ou encore par la nature des outils offerts aux citoyens, aux municipalités et aux organismes.

De plus, la MRC travaille annuellement à l'élaboration de nombreux projets ponctuels dans toutes les sphères patrimoniales.

Actions continues:

- Suivi de la *Politique du patrimoine* et de son plan d'action afin d'assurer la réalisation de projets cohérents avec les orientations politiques de la MRC;
- Suivi de l'*Entente de développement culturel* avec le ministre de la Culture et des Communications permettant de financer pour environ 50 000 \$ en projets culturels annuellement;
- Gestion d'un organisme consultatif, le Conseil régional du patrimoine, au service de la MRC et des conseils municipaux locaux en matière de patrimoine;
- Gestion d'un programme d'aide/conseil en restauration patrimoniale offert gratuitement aux propriétaires pour les interventions sur les bâtiments anciens, ainsi qu'en milieux anciens;
- Soutient ponctuel aux citoyens, aux municipalités et aux organismes pour les interventions sur les bâtiments anciens, ou en milieu sensible, ainsi que pour toutes actions visant le développement de la connaissance, la conservation, la mise en valeur et la diffusion en matière de patrimoine;

Actions ponctuelles:

- Collaboration à l'élaboration du *Plan régional sur les milieux naturels* de la MRC permettant, entre autres, d'établir des indicateurs en lien avec les éléments du diagnostic paysager pour la sélection et la priorisation des milieux naturels d'intérêt;
- Soutien aux municipalités dans le cadre de l'adoption du projet de loi 69 modifiant la *Loi sur le patrimoine culturel* et de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* :
 - Explication des implications des nouveaux pouvoirs et responsabilités;
 - Préparation pour la future règlementation;
 - Mesures transitoires en matière de démolition d'immeuble:

- Préparation et réalisation de l'inventaire patrimonial afin de répondre aux nouvelles obligations de la Loi sur l'aménagement et de l'urbanisme et de la Loi sur le patrimoine culturel;
- Mise en place et gestion d'un programme d'aide financière pour la restauration patrimoniale privée et publique, en partenariat avec le ministère de la Culture et les quatre municipalités participantes du territoire de la MRC, dans le cadre du *Programme de soutien au milieu municipal* pour le patrimoine immobilier du gouvernement du Québec;
- Réalisation d'une étude de potentiel archéologique visant l'ensemble du territoire de la MRC des Maskoutains en collaboration avec le Bureau du Ndakina, du Grand Conseil de la Nation Waban-Aki dont le territoire ancestral englobe celui de la MRC;
- Réalisation d'un appel de projets en patrimoine 2022, appel de candidatures, sélection et octroi
 des subventions, pour favoriser et supporter les initiatives locales en matière de patrimoine.
 Trois projets ont été sélectionnés et devraient être complétés d'ici la fin 2023. Ainsi que le suivi
 sur l'appel de projets de 2021, dont deux projets sur quatre ont été complétés en 2022;
- Élaboration et préparation du projet *Une MRC en images* qui vise à recueillir des photos anciennes de l'ensemble du territoire avec la collaboration des citoyens et d'organismes œuvrant dans le milieu culturel, centres d'histoire, musées, associations de collectionneurs. Le projet vise surtout la création d'une plateforme de diffusion web permettant de rendre accessibles l'ensemble de ces photos avec des outils de recherche simples et intuitifs;
- Réalisation du projet *Une MRC 17 histoires*, ayant pour objectif de créer de mini-expositions mobiles mettant en valeur l'histoire de chacune des municipalités de son territoire. Consultation des municipalités et développement du concept et du contenu. Réalisation complète prévue pour l'été 2023;
- Élaboration d'une stratégie de développement du tourisme en lien avec le patrimoine religieux, en collaboration avec Saint-Hyacinthe Technopole et les organismes touristiques régionaux.

Soutien aux comités de bassin versant

Dans le cadre de sa compétence en matière de cours d'eau et tel qu'indiqué à titre de priorité d'action dans le Plan de développement de la zone agricole (PDZA) et à la Politique de la biodiversité, la MRC met beaucoup d'efforts pour aider au développement, coordonner, promouvoir et participer aux activités des neuf comités de bassin versant de son territoire. Ces comités sont des organismes à but non lucratif légalement constitués, dont l'objectif principal est d'améliorer la qualité de l'eau et les écosystèmes associés sur leurs territoires respectifs.



Crédit photo : Bénédicte Balard | MRC des Maskoutains ©

Afin de soutenir ces comités, la MRC maintient deux postes de chargé de projet aux bassins versants. Elles assistent les comités de bassin versant pour leurs activités corporatives, tels que les convocations du conseil d'administration, les procès-verbaux, les demandes de subvention, etc. Également, elles coordonnent la réalisation de certains projets et offrent de l'assistance pour les activités sur le terrain. Les chargés de projet participent activement à la concertation des acteurs du milieu afin que les membres des comités de bassin versant puissent prendre connaissance et profiter des ressources à leur disposition.

Plusieurs réalisations ont été faites pendant la période ciblée, dont principalement :

- Le suivi, l'entretien et la récolte à la pépinière régionale. Les tiges et boutures récoltées ont été utilisées en bordure de cours d'eau dans les bassins versants sur le territoire afin de solidifier les berges.
- L'amélioration de la qualité des bandes riveraines par la caractérisation, l'ensemencement fleuri, la mise en place d'un service d'ensemencement, l'aménagement et la plantation de bandes riveraines, etc.



Crédit photo : Margerie Lorrain Cayer MRC des Maskoutains ©



Crédit photo : Margerie Lorrain Cayer | MRC des Maskoutains ©

- L'amélioration de la biodiversité par la consolidation de corridors naturels, la plantation, les aménagements, la création d'habitats, l'installation de nichoirs pour les oiseaux en déclin et les pollinisateurs, la réalisation de l'inventaire faunique, l'entretien de ces installations, etc.
- La sensibilisation par des activités réalisées avec le milieu scolaire, la rédaction d'articles et de capsules informatives, la tenue de kiosques, de conférences, de journées d'information, d'ateliers éducatifs dans les camps de jour durant la période estivale, etc.
- Collaboration à la demande de subvention au Fonds pour les infrastructures naturelles pour l'amélioration des infrastructures vertes dans neuf municipalités de la MRC des Maskoutains.

La MRC se positionne sur l'emprise ferroviaire abandonnée du Canadien Pacifique

En collaboration avec les MRC de Rouville et Brome-Missisquoi, la MRC des Maskoutains affiche publiquement sa volonté d'aménager une piste cyclable en site propre entre Saint-Hyacinthe et Farnham sur l'emprise ferroviaire abandonnée du Canadien Pacifique. Elle demande l'appui de nombreux partenaires en Montérégie et en Estrie. Également, la MRC poursuit son travail, afin de compléter son offre de service pour le réseau cyclable sur la route *La Maskoutaine*. Les travaux ont pour objectif de se doter d'un réseau cyclable sécuritaire et comparable à l'offre actuelle au Québec. Les mandats en cours de réalisation sont :

- Lancer les bases d'un projet d'aménagement cyclable en site propre entre Saint-Hyacinthe et Farnham sur l'emprise ferroviaire abandonnée du Canadien Pacifique d'une longueur de 45,2 kilomètres;
- Améliorer l'expérience pour les parcours cyclables sur route en intégrant des solutions numériques;
- Revoir l'ensemble de la signalisation du réseau sur route et effectuer les améliorations nécessaires.



Crédit photo : Colin Earp-Lavergne

2.2 Le soutien aux municipalités locales en expertise professionnelle ou pour établir des partages de services dans différents domaines, dont social, culturel, touristique, environnemental, technologique et autres

En sécurité incendie et civile :

Dans le cadre du soutien en sécurité incendie et civile, plusieurs actions sont réalisées ou en cours d'élaboration, dont :

- Mise à jour du Schéma régional de couverture de risques en sécurité incendie à la suite de plusieurs consultations. Celui-ci a été adopté par le conseil de la MRC en janvier 2022;
- Mise en place d'un plan régional en sécurité civile. La MRC est toujours en attente de certaines précisions et des orientations gouvernementales afin d'entreprendre les démarches. Certains aspects sont toutefois en évaluation et en préparation. Les aspects actuellement analysés sont inspirés d'une présentation faite par le ministère de la Sécurité publique :
 - ✓ Rédiger un bottin des ressources régionales;
 - ✓ Offrir aux municipalités, en cas de sinistre, l'utilisation des locaux de la MRC pour tenir un centre de coordination de mesures d'urgence, à confirmer lors de l'adoption du plan régional en sécurité civile régionale;
- Offre du Programme de services d'urgence en milieu isolé (SUMI);
- Acquisition par la MRC et par les municipalités d'appareils de télécommunication possédant les technologies analogiques et numériques. À la suite de l'analyse du système de télécommunication utilisé par voie analogique, le conseil de la MRC a procédé aux changements des équipements ayant les deux technologies dans le but de planifier l'étalement des frais liés à la migration et également de s'assurer, avant de passer au réseau numérique, d'une fiabilité et d'une efficacité assurant une communication optimale pour les services d'urgences (moratoire en 2023);
- Mise en place d'un réseau régional de pagette. En considérant l'importance de pouvoir rejoindre les pompiers en cas d'urgence et dû au fait que les compagnies de téléphonie privée ne désirent plus offrir le service, la MRC a approuvé la mise en place de ce service visant à être une redondance au service cellulaire. Ce réseau pagette, dont l'étude, l'analyse et l'approbation ont été faites, sera disponible à tous les services incendie du territoire en février 2023.

En prévention incendie :

La MRC offre le service de prévention incendie par l'embauche des ressources nécessaires pour sa mise en œuvre. Ce partage de service est fait avec 10 municipalités.

Son rôle est principalement d'assurer la mise en œuvre du Schéma de couverture de risques en sécurité incendie par les services suivants :

- Enquête et analyse des incidents, à l'exception des recherches des causes et des circonstances d'incendie, mais incluant les rapports afférents;
- Application de la règlementation municipale et son analyse;
- Application du programme de vérification des risques faibles;
- Inspection des risques plus élevés;
- Réponses aux requêtes;
- Sensibilisation du public.

Protection des rives:

En 2021, La MRC des Maskoutains a mis en place le Service régional d'accompagnement et d'inspection des bandes riveraines, afin de veiller à l'application des dispositions relatives à la protection des rives. Ce service comprend 15 municipalités dans la MRC des Maskoutains. L'entente intermunicipale, mise en place à la fin 2020, a été modifiée en 2022 pour se conformer au nouveau Régime transitoire de gestion des zones inondables, des rives et du littoral issu de la Loi sur la qualité de l'environnement.

En 2021, 500 kilomètres de rives ont été inspectés à travers 15 municipalités participantes au service. Sur ces 500 kilomètres, 59 % des rives étaient non conformes et 41 % étaient conformes. En 2022, 900 kilomètres de rives ont été inspectés. Au printemps comme à l'automne, le service d'accompagnement est sollicité de manière importante notamment pour délimiter la ligne des hautes eaux ou la limite du littoral.

En ce qui concerne les communications, chaque propriétaire riverain reçoit un dépliant du Service régional l'informant sur la règlementation et les bénéfices d'avoir une bande riveraine diversifiée. En 2022, l'inspecteur des rives et le conseiller à l'aménagement des rives ont réalisé près de 40 présentations destinées aux élus, inspecteurs municipaux, directeurs des municipalités, propriétaires riverains et agronomes. L'objectif est d'expliquer le service offert et la règlementation municipale en lien avec les rives.



Rapport d'activité 2022 du Fonds régions et ruralité – Volet 2 (FRR-2) de la MRC des Maskoutains

En ingénierie:

La MRC offre le service d'ingénierie par l'embauche des ressources nécessaires pour sa mise en œuvre, dont un ingénieur, un candidat à la profession d'ingénieur, ainsi que deux techniciens en génie civil selon les besoins. Ce partage de service est fait avec 14 municipalités.

Le rôle de ce service est principalement de fournir aux municipalités participantes le service d'ingénierie et d'expertise technique et conseil dans le domaine du génie civil. Le service d'ingénierie a également comme mandat de réaliser le plan d'intervention sur les infrastructures routières des routes locales 1 et 2 sur l'ensemble du territoire de la MRC des Maskoutains.

En technologie Internet:

L'année 2022 a été une année de déploiement du réseau haute vitesse pour la MRC.

Deux compagnies de distribution ont construit un réseau de fibres dans le but de rejoindre tous les citoyens de la MRC. C'est Réseau Internet Maskoutain qui a suivi l'évolution du déploiement afin d'en assurer et informer les citoyens de la venue de leur accès tant souhaité.

Aujourd'hui, on considère que 90 % des 5 000 foyers ont maintenant un accès à la haute vitesse. La MRC suit de très près les câblodistributeurs afin de s'assurer que tous les secteurs du territoire seront couverts.

Des budgets de la MRC ont été réservés pour aider les compagnies à compléter leur mandat en ce qui est de la couverture complète du territoire et de ses zones difficiles d'accès.

La MRC connaît et est préoccupée par les besoins des citoyens et des entreprises sur son territoire, puisqu'avoir Internet haute vitesse à la maison est essentiel et nécessaire, que ce soit pour les agriculteurs, les entreprises, les travailleurs autonomes, les étudiants, etc.



2.3 La promotion de l'entrepreneuriat, le soutien à l'entrepreneuriat et à l'entreprise

Saint-Hyacinthe Technopole est l'entité du développement économique sur le territoire de la MRC des Maskoutains. Elle a pour mandat d'y attirer de nouvelles entreprises, qu'elles soient industrielles ou commerciales. L'organisation met de l'avant la région maskoutaine auprès d'investisseurs potentiels, appuie les entreprises déjà implantées sur son territoire dans leurs projets de développement et aide les entrepreneurs à travers différents services tels que le montage financier ou encore l'accompagnement dans les différentes étapes liées à ces projets.

Voici quelques-unes des actions réalisées relativement à ces priorités :

- Offrir des services-conseils et de l'accompagnement auprès de plus de 470 clients;
- Animer quatre rencontres de la Table des partenaires gouvernementaux, afin d'établir une veille sur les différents programmes d'aide disponibles et échanger sur les besoins des entreprises;
- Offrir des rencontres des Réseaux express en entreprise avec les partenaires gouvernementaux;
- Offrir à plus de 73 entreprises l'aide d'accompagnement pour compléter la mise en place d'un plan d'affaires ou d'une demande de financement auprès des institutions financières;
- Une rencontre physique a été tenue avec le Comité d'investissement commun (CIC) et autoriser un financement de 50 000 \$ dans l'entreprise du portefeuille FLI-FLS. Faire l'analyse de neuf demandes qui ont toutes été autorisées par le comité;
- Offrir le programme d'aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises, déployé par le gouvernement du Québec, qui s'est terminé au courant de l'année 2022. Un montant de 879 660 \$ a été accordé à 46 entreprises sur le territoire;
- Administrer la Politique d'investissement FLI-FLS, la Politique de soutien aux entreprises et les mesures associées telles que :
 - ✓ Mesure d'aide au démarrage d'entreprise (MADE) : Autoriser 20 000 \$ en subvention pour le démarrage de trois nouvelles entreprises, soit Vision Préfab, Raymond design joaillerie et Foxtrot.
 - ✓ Mesure d'aide au développement des entreprises d'économie sociale (MADEES): Autoriser 30 000 \$ en subvention pour le développement de deux entreprises d'économie sociale existantes, soit l'UQROP et le Cinéma Maska, ainsi que participer au projet de Bourses d'initiatives en entrepreneuriat collectif du Pôle de l'économie sociale de la Montérégie-Est;

• Offrir le service de mentorat aux entrepreneurs de la région comprenant 21 mentors et 23 personnes mentorées au 31 décembre 2022.

La promotion est faite via la Page Facebook de Saint-Hyacinthe Technopole, directement auprès d'entrepreneurs qui bénéficient des services de Saint-Hyacinthe Technopole, par des envois courriels aux nouveaux entrepreneurs, lors de présentations aux cohortes de Lancement d'entreprise de l'EPSH, lors des visites industrielles et en collaboration avec les différents partenaires socioéconomiques.

La MRC, par une entente avec la Chambre de commerce de la grande région de Saint-Hyacinthe, offre le mentorat gratuitement pour la première année aux nouveaux mentorés membres de la Chambre.

La participation à deux rencontres de conseil régional en mode virtuel, 4 rencontres des responsables du mentorat et 1 formation dans le cadre du programme mentorat. Nous avons organisé également 5 rencontres des mentors pour notre service de mentorat local durant l'année 2022, ainsi qu'un 5 à 7 de reconnaissance à l'été 2022.

- Présenter l'offre de service de Saint-Hyacinthe Technopole six fois en présentiel aux cohortes de Lancement d'entreprise. Au total, ces présentations auront rejoint une soixantaine d'étudiants du cours de Lancement d'entreprise à l'EPSH. Nous avons aussi participé à l'organisation d'une journée « De l'idée à l'entreprise » qui s'est tenue à l'EPSH pour sensibiliser les étudiants sur l'entrepreneuriat.
- Rencontrer des personnes désirant démarrer une entreprise pour offrir des services de consultation et d'orientation;
- Coordonner l'inscription aux formations pour les entreprises pour les cours d'anglais et d'espagnol en lien avec l'entente avec Synor;
- Effectuer la recherche de financement, offrir des services-conseils, préparer les prévisions financières pour plusieurs projets et aider à la rédaction de plans d'affaires et d'études de faisabilité;
- Accompagner une dizaine d'entreprises d'économie sociale et de promoteurs de projets d'entrepreneuriat collectif dans leur développement;
- Gérer la mesure Soutien au travail autonome, dont 16 travailleurs autonomes ont été accompagnés. En 2022, nous comptons 7 personnes qui ont lancé leur entreprise et qui ont été acceptées à la suite du dépôt de leur plan d'affaires. Ce service bénéficie d'une contribution financière d'Emploi-Québec;
- Planifier et organiser la 25^e édition du concours OSEntreprendre pour le territoire de la MRC des Maskoutains. Ce concours récompense les nouvelles entreprises du territoire dans la catégorie Création d'entreprise, les entreprises déjà établies qui ont participé au concours par le passé dans la catégorie Réussite inc. ainsi que les entreprises ayant des fournisseurs majoritairement locaux dans la catégorie Faire affaire ensemble. La tenue du jury et de la remise des prix aura lieu en 2023.

2.4 La mobilisation des communautés et le soutien à la réalisation de projets structurants pour améliorer les milieux de vie, notamment dans les domaines social, culturel, économique et environnemental

La MRC a travaillé à la préparation de projets structurants ainsi qu'à la création et la mise en place d'outils ou de projets pour l'amélioration des milieux de vie, dont notamment :

- Investir annuellement pour des projets structurants sur le territoire, dont le soutien aux comités de bassin versant.
- Travailler en collaboration avec les membres de la Commission permanente de la famille et du comité de développement social en soutien à la Politique de la famille et de développement social et son plan d'action afin de poursuivre les initiatives mises en place et maintenir la mobilisation du milieu.
- Appuyer plusieurs initiatives d'organismes du milieu qui se déplacent dans les municipalités rurales pour donner des conférences, de l'information et des services. Ceci permet aux citoyens et aux organisations municipales d'être mieux informés et d'avoir accès à des services de proximité. Ces actions bonifient l'offre de service aux citoyens de la MRC.



- Organiser le projet de prévention de la criminalité pour les aînés, soutenu financièrement par le Programme de soutien aux municipalités en prévention de la criminalité du ministère de la Sécurité publique (MSP) et la MRC des Maskoutains. Ce service est desservi par le biais d'une entente avec le Centre d'Intervention-Jeunesse des Maskoutains (CIJM), organisme reconnu du milieu pour offrir ce type de services spécialisés par le biais d'une intervenante dédiée.
 - L'objectif est d'améliorer et de renforcer la sécurité et de permettre aux communautés de développer et mettre en place des actions préventives adaptées aux problèmes de criminalité chez les aînés, quel que soit le type de problématiques, violence physique, psychologique et sexuelle, maltraitance, isolement, soutien aux manques pour les problématiques de base, alcoolisme et drogue, analphabétisme, fraudes et abus, etc.
- Collaborer en intervention entre les organismes pour les aînés dans le cadre du projet RADAR (Réseau actif de dépistage des aînés à risque). Un comité clinique, dont fait partie la MRC, s'assure que les organismes impliqués créent des voies de communication pour travailler en complémentarité afin de mieux répondre aux problématiques soulevées et tisser un filet de sécurité autour des personnes détectées. De plus, la MRC collabore avec le projet afin d'offrir la formation RADAR qui permet d'outiller les citoyens, employés municipaux et autres à connaître, reconnaître et agir auprès des aînés isolés et vulnérables. La formation est offerte dans le milieu en personne, en virtuelle et en ligne.



La MRC est en processus de mise à jour de la politique régionale des aînés et plusieurs municipalités rurales participent à cette mise à jour et pour certaines c'est une mise en œuvre. La MRC coordonne ce travail auprès de 11 municipalités rurales. Elle mobilise les aînés et les représentants municipaux à travailler ensemble pour le mieux-être des aînés et réaliser des projets structurants dans leur municipalité pour améliorer les milieux de vie des aînés.

• La MRC effectue la coordination du dossier de la lutte à la pauvreté et d'exclusion sociale sur son territoire en collaboration avec le comité de l'Alliance solidarité.



Ce comité est constitué d'un représentant de la MRC, du Centre de santé et de la Corporation de développement communautaire, accompagné de l'agent de développement de la MRC, qui s'occupe des contacts avec les promoteurs, de la préparation des dossiers d'appel de projets et des différents suivis.

Au moins une fois par année, jusqu'à concurrence de l'octroi de l'enveloppe consentie, la MRC ouvre un appel de projet pour les organismes qui souhaitent obtenir une subvention pour mettre en place des projets ou des services dans le cadre de la lutte à la pauvreté et d'exclusion sociale, selon les critères et le plan d'action établi.

• La MRC organise la remise des prix Distinction-Famille aux deux ans, dans le cadre de la Semaine québécoise des familles qui se tient en mai.



Les prix Distinction-Famille s'inscrivent dans le cadre de la Politique de la famille et de développement social de la MRC des Maskoutains. Ils visent à reconnaître et promouvoir la contribution de différents acteurs (personnes et organisations) au développement du mieux-être et de la qualité de vie des familles résidant sur le territoire de la MRC.

Durant la pandémie ces prix avaient été remis en virtuelle. En 2022, la cérémonie de remise de prix a eu lieu en personne au grand plaisir de tous.

Outre le prestige et la visibilité liés à la remise de ces prix, chaque lauréat reçoit, en guise de reconnaissance, une magnifique sculpture de verre réalisée par une artiste de notre région, madame Sophie Côté. L'œuvre est une création exclusive pour le prix Distinction-Famille.



La MRC est en action pour et avec la jeunesse.

La population jeunesse des 15-29 ans du territoire des Maskoutains représentait 25,6 % de la population totale de la MRC en 2013. En 2017, malgré le vieillissement de la population du territoire, ils représentent toujours 17,5 % de la population répartis dans les 17 municipalités de la MRC entre la municipalité de Saint-Barnabé-Sud (14,4 %) et celle de Saint-Dominique (20,2 %).

En 2022, la MRC des Maskoutains, se joint à la Table de concertation jeunesse Maskoutaine afin d'organiser une grande consultation jeunesse. Les jeunes de 15 à 29 ans étaient invités à répondre à un sondage individuellement. Ce projet se poursuit en 2023 avec des sondages de groupes. À terme, ce projet permettra aux jeunes de réfléchir aux enjeux qui les préoccupent, de déterminer des façons d'agir sur ceux-ci et d'identifier des pistes d'action possibles. Ils vivront donc une véritable expérience de développement de leur engagement citoyen. Cette consultation offrira une tribune aux jeunes pour exprimer leurs besoins aux élus de la MRC.

2.5 L'établissement, le financement et la mise en œuvre d'ententes sectorielles de développement local et régional avec des ministères ou des organismes du gouvernement, et le cas échéant, d'autres partenaires

• Le service L'ARTERRE est offert par la MRC des Maskoutains, la MRC de Pierre-De Saurel, la MRC des Jardins-de-Napierville, la MRC de La Haute-Yamaska, la MRC du Haut-Saint-Laurent et nouvellement la MRC du Haut-Richelieu. Cette entente offre un service de maillage, d'accompagnement et de jumelage entre aspirants-agriculteurs et propriétaires agricoles ou fonciers non apparentés dont une partie du financement est faite par une contribution du FRR-1.



Extrait vidéo de la MRC pour L'ARTERRE

- La MRC participe à une entente sectorielle de partenariat territorial en lien avec la collectivité de la Montérégie avec le CALQ, le MAMH, la TCRM et les MRC pour définir le rôle et les modalités de la participation des parties, notamment quant à la mise en commun de ressources financières et techniques pour bonifier la reconduction du Programme de partenariat territorial du Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ) relativement aux arts et à la culture.
 - Les Virées gourmandes est un service offert par une entente entre Expansion PME, le Garde-manger du Québec Montérégie et les MRC.

Ce partenariat est mis en place pour faire connaître et promouvoir la diversité agroalimentaire, faire le développement de Circuits gourmands et mettre en commun les ressources pour augmenter le sentiment d'appartenance et le rayonnement régional.



En 2022, le projet a pris un virage 100 % numérique afin de rendre l'expérience simple et inoubliable pour les citoyens et les visiteurs. L'invitation à parcourir la Montérégie et à découvrir les neuf microcircuits thématiques a été lancée au printemps 2022. Les visites gourmandes ont pu profiter de cette initiative de juillet, et ce, jusqu'à la mi-octobre.

Les Virées gourmandes de la Montérégie proposent une expérience agrotouristique à la fois simple, enrichissante, savoureuse et diversifiée. Chaque microcircuit thématique mène à la rencontre de trois à cinq producteurs ou transformateurs passionnés. Il est également possible de bonifier l'itinéraire grâce à une liste de suggestions mettant en lumière des évènements et des activités ponctuelles au cours de l'été dans la MRC visitée. Au total, c'est près de 40 entreprises (fermes, cidreries, fromageries, microbrasseries, boutiques gourmandes, vignobles, restaurants, etc.) qui ont accueilli et qui ont fait découvrir leur offre gourmande. En sillonnant la Montérégie, les visiteurs ont été conquis par la beauté des paysages, l'abondance des produits gourmands et le savoir-faire des artisans de notre terroir qui sont : la Ferme La Rabouillère, la Ferme Équinoxe, Le Cactus Fleuri, la Ferme Gadbois, la Ferme la Fille du Roy, Miel Dubreuil et le 1555 Marché public de Saint-Hyacinthe.

Afin d'apporter un côté plus ludique à l'expérience, chaque entreprise avait sur place un panneau avec un code QR unique. Lorsque celui-ci était numérisé, il permettait aux visiteurs d'en apprendre davantage sur l'entreprise et donnait accès à un photobooth qui les mènera à une participation à un concours.







Pour une première fois, la Montérégie, le Garde-Manger du Québec et ses partenaires invitaient la population à participer à « La Grande Virée » qui avait lieu le 25 septembre dernier à Saint-Hyacinthe. Il s'agissait d'un rendez-vous gourmand exclusif, afin de faire vivre une expérience agrotouristique et gastronomique unique et 100 % montérégienne. Une belle façon de célébrer les trésors gourmands et le savoir-faire des artisans de la région. L'évènement « La Grande Virée » débutait à 13 heures pour se terminer à 21 heures. Cela incluait deux visites guidées immersives présentées par des producteurs et transformateurs de la région, soit la Fille du Roy et le Vignoble Saint-Simon qui nous partageait leur histoire et passion. « La Grande Virée » s'est terminée chez la Ferme Brovin par un souper gastronomique 5 services cuisiné devant les yeux des invités, directement à la ferme, par la cheffe Isabel Gariépy de l'entreprise Farm's Table.

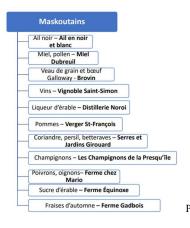






La Grande Virée Saint-Hyacinthe et sa région





Produits provenant de la MRC pour le menu

Le dernier volet des « Virées gourmandes de la Montérégie » pour l'année 2022 était la mise en place d'un calendrier de l'Avent incluant 24 produits à découvrir tout au long du mois de décembre. Les produits inclus dans ce calendrier provenaient des producteurs et des transformateurs de la région. Pour la MRC des Maskoutains, les entreprises participantes étaient : Boulangerie Crème, Miel Dubreuil et la Distillerie Noroi. Épuisé en moins de 36 heures et offert en quantité limitée (125), ce calendrier de l'Avent était disponible à partir de la fin octobre auprès des consommateurs, ces derniers pouvaient facilement le commander en ligne via le site vireesgourmandes.ca.



Participation au premier colloque sur l'avenir de l'agroalimentaire au Québec, intitulé Nourrir demain, qui s'est déroulé les 13 et 14 septembre 2022. Plus de 350 personnes ont assisté à l'une ou l'autre des 20 conférences offertes et participé aux activités de recherche-action participatives proposées. Saint-Hyacinthe Technopole est fière d'avoir contribué à ce tout premier colloque Nourrir demain. Ce colloque avait pour sujet l'avenir de l'agroalimentaire au Québec. Saint-Hyacinthe Technopole a animé une discussion portant sur les réalités liées à la distribution locale lors d'un panel avec un épicier du milieu, M. Francois Caya, du IGA Famille Jodoin - La Providence et Douville, et un producteur de camerises de la région, Marc-Antoine Pelletier de la Ferme Les Délices du Rapide. Organisé par le secteur de la recherche du Cégep de Saint-Hyacinthe, en partenariat avec le Centre Humami (Cintech agroalimentaire), l'Institut de technologie agroalimentaire du Québec et la Faculté de médecine vétérinaire de l'Université de Montréal, l'évènement réunissait des sommités nationales et internationales du domaine agroalimentaire. Le colloque a été l'occasion de faire des constats réalistes et d'examiner des pistes de solution innovatrices à des enjeux comme l'autonomie alimentaire des populations, l'alimentation durable, l'agroécologie et les innovations en agroalimentation.





• Symbiose agroalimentaire, une région modèle en matière d'économie circulaire agroalimentaire. Saint-Hyacinthe Technopole et la SADC Saint-Hyacinthe | Acton ont mis leurs efforts en commun afin de faire de leurs territoires combinés l'un des plus actifs en matière d'économie circulaire dans le secteur agroalimentaire. Ils profitent ainsi du projet Symbiose agroalimentaire Montérégie afin d'établir un réseau de synergies industrielles et agricoles, c'est-à-dire d'échanges de matières résiduelles et d'autres ressources sous-valorisées, qui pourrait devenir un modèle de référence au Québec dans la filière agroalimentaire. En 2022, 21 synergies réalisées, 531 511 kg de matières évitées des sites d'enfouissement et 882 tonnes CO2 de sauver.

Capsule : L'économie circulaire à la saveur locale de Barry Callebaut et PROREC



• Saint-Hyacinthe Technopole et la Chambre de commerce de la grande région de Saint-Hyacinthe ont développé le projet « Nos saveurs locales! », une nouvelle initiative visant à soutenir les producteurs et transformateurs locaux. Il s'agit d'un programme de chèques-cadeaux universels échangeables chez l'un des producteurs-transformateurs participants du territoire de la MRC des Maskoutains. Ceux-ci sont proposés aux entreprises, aux organisations et à la population maskoutaine qui souhaitent faire découvrir les produits de la région. L'initiative a rassemblé 18 producteurs / transformateurs, totalisant 2 855 \$ en ventes de chèque-cadeau depuis son lancement à l'automne 2022.



• L'Épi-Curieux, le premier parcours numériquement amplifié permettant la découverte de boutiques de producteurstransformateurs de la grande région de Saint-Hyacinthe. Les excursionnistes de même que la population maskoutaine peuvent parcourir ce circuit et visiter les producteurstransformateurs qui le composent. En plus de permettre la découverte de sa boutique et de son lieu de production, chaque site propose une expérience numérique à réaliser à l'aide d'un appareil portable. Les visiteurs pourront ainsi en savoir plus sur le producteur et les produits proposés, participer à des activités et rassembler un mot de passe leur permettant d'obtenir une surprise avec un achat minimum à la boutique. Cinq sites agrotouristiques y sont proposés à savoir

Brasseurs du monde de Saint-Hyacinthe, Côté Plumes de La Présentation, La Rabouillère de Saint-Valérien-de-Milton, Le Cactus Fleuri de Sainte-Marie-Madeleine ainsi que Miel Dubreuil de Saint-Dominique. En plus de présenter les informations sur ceux-ci, cette page de destination met aussi en valeur plus d'une vingtaine de producteurs-transformateurs accessibles à l'année au public. Ils sont répartis dans 13 municipalités du territoire maskoutain.

- <u>L'entente bioalimentaire</u> est mise en place par la collaboration des signataires, soit le MAPAQ, le MAMH, les MRC de la Montérégie ou leur représentant économique, le CISSS, l'Association touristique de la Montérégie et l'UPA de la Montérégie. L'objectif est de soutenir la réalisation d'une planification stratégique régionale et sa mise en œuvre en concordance avec les priorités régionales de développement du secteur bioalimentaire de la Montérégie.
- L'entente de développement de l'économie sociale en Montérégie regroupe les MRC de la Montérégie, la Table de concertation régionale de la Montérégie, le développement économique de l'agglomération de Longueuil, le Pôle d'économie sociale de la Vallée-du-Haut-Saint-Laurent et le Pôle de l'entrepreneuriat collectif de l'est de la Montérégie. L'objectif de cette entente vise à soutenir l'émergence et le développement des entreprises et projets d'économie sociale en Montérégie.
- L'entente de développement pour la concertation en Montérégie réunit le MAMH, les MRC de la Montérégie, l'agglomération de Longueuil et la Table de concertation régionale de la Montérégie. Cette entente vise à mettre sur pied une démarche et des activités de concertation régionale pour soutenir la mise en œuvre des priorités régionales de développement.

2.6 Le soutien au développement rural

Le développement rural occupe une place significative au sein de la MRC. Au cours de la période visée, plusieurs actions ont été réalisées :

- Faire la gestion du Fonds de développement rural (FDR) :
 - ✓ Soutenir et accompagner les municipalités de façon continue, ainsi qu'une vingtaine d'organismes dans la réalisation de projets;
 - ✓ Administrer la Politique du FDR;
 - ✓ Affecter la somme de 548 556 \$ au FDR pour le financement de 31 projets.



Au terme de cette 9° édition des Matinées gourmandes comprenant 8 rendez-vous, ce sont près de 2 450 visiteurs qui se sont déplacés pour venir à la rencontre des 27 producteurs et transformateurs présents de la grande région de Saint-Hyacinthe. L'un des records les plus marquants de cette année fut celui lors de la première Matinée de la saison 2022, soit le 4 juin, avec 1 200 visiteurs au Jardin Daniel A. Séguin à Saint-Hyacinthe. Habituellement, nous recevons entre 800 et 900 visiteurs pour cette date. Lors de la 8° édition, le décompte était de 2 350 visiteurs pour un total de 9 matinées, la popularité de l'événement est donc toujours en croissance année après année. En majorité, les producteurs et transformateurs participants ont noté une augmentation de leurs ventes à chaque rendez-vous.



2.7 Le soutien au développement agricole et agroalimentaire

Pour la MRC, le développement agricole et agroalimentaire est au cœur de ses préoccupations étant donné sa renommée à titre de capitale agricole du Québec.

La MRC a élaboré une Vision stratégique de développement culturel, économique, environnemental et social. Cette démarche a généré un énoncé de vision, soit :

« Être le pôle de développement agricole et agroalimentaire par excellence au Québec et un territoire et un milieu de vie dynamique et attirant, profitant pleinement de ce développement ».

Cette année, plusieurs projets ont été menés de front, tel que :

- Participation au Défi 100 % local
 - En 2022, les citoyens et citoyennes de la MRC des Maskoutains ont été invités pour la première fois à faire partie du Défi 100 % local, soit de commencer une transition progressive vers une alimentation de plus en plus locale durant tout le mois de septembre. Ce défi est l'occasion toute désignée de stimuler l'économie locale, de favoriser l'autonomie alimentaire et de soutenir concrètement les producteurs et transformateurs d'ici. Le Défi 100 % local s'adresse à tous les gens qui désirent encourager l'achat local et augmenter le nombre d'aliments régionaux et québécois dans leur assiette. Que ce soit la personne qui s'initie à l'alimentation de proximité ou le locavore par excellence, chacun y trouvera son compte en participant à ce Défi. Né d'une initiative citoyenne aux Îles-de-la-Madeleine il y a 8 ans, le Défi 100 % local a pris de l'ampleur pour devenir un mouvement provincial qui s'enracine dans toutes les régions du Québec. En 2022, un nombre record de 15 106 personnes se sont lancé le défi de mettre plus d'aliments locaux au menu durant tout le mois de septembre. Cela représente une hausse globale de 152 % pour cette 8e édition du Défi 100 % local, un événement porté par le Regroupement des tables de concertation bioalimentaire du Québec (RTCBQ). En Montérégie, c'est 2 014 personnes qui ont participé au Défi 100 % local cette année. Cela représente une hausse de 1 644 %. Comme quoi manger local n'est pas une mode, mais bien un mouvement de société qui prend de l'ampleur année après année, et ce, aux quatre coins de la province.





- Table des partenaires en lien avec les événements agroalimentaires de la région
 - Poursuivre les travaux de la table des partenaires en lien avec les événements agroalimentaires de la région. À titre de rappel, ce comité se veut un espace de mobilisation et de collaboration des acteurs en faveur de la mise en place d'événements agroalimentaires pour la région. Ce comité a pour objectif d'identifier et se doter collectivement d'outils et de stratégies permettant de déployer des événements agroalimentaires sur tout le territoire de la MRC des Maskoutains, adaptés à la réalité de chacun. Ainsi on vise à développer une vision commune de développement. Aussi ce dernier, étroitement lié au plan de développement touristique 2021-2025 de Saint-Hyacinthe Technopole, ce comité a commencé ses travaux à l'automne 2021 afin de concerter et structurer l'offre en événement agroalimentaire / agrotouristique. Les actions qui ont été réalisées en 2022 sont : inviter les producteurs / transformateurs accessibles au public à proposer des journées ou weekends thématiques, créer un formulaire unique afin que les producteurs / transformateurs puissent manifester leur intérêt à participer à l'un ou l'autre des événements. Les organismes représentés au sein du comité sont : la Ville de Saint-Hyacinthe, la MRC des Maskoutains, la SDC Centre-ville, UPA Montérégie et la Société d'agriculture de Saint-Hyacinthe.

• Le Marché de Noël de Saint-Hyacinthe

✓ Contribuer au financement et aider au recrutement des producteurs et transformateurs de la région. Pour une première fois, l'événement s'est échelonné sur trois fins de semaine autour du 1555 Marché Public. En effet, une première fin de semaine comportait des exposants créatifs du 2 au 4 décembre, suivie d'une édition mixte (créatifs et gourmands) du 9 au 11 décembre, avec la traditionnelle fin de semaine des producteurs et transformateurs agroalimentaires de la MRC des Maskoutains du 16 au 18 décembre. La Société de développement commercial (SDC) Centre-ville Saint-Hyacinthe a orchestré cette dernière édition et elle estime l'achalandage à plus de 10 000 visiteurs en 2022. 35 producteurs, transformateurs, marchands et artisans de la MRC des Maskoutains ont participé à cette édition revampée. Plus de 90 % des exposants sont déjà prêts à revenir à la 4° édition du Marché de Noël. Il est donc possible d'affirmer que cet événement a été réussi. Les retombées économiques se sont aussi fait sentir dans les commerces participants du centre-ville. Les visiteurs du Marché de Noël en ont profité pour revisiter ou découvrir les places d'affaires du centre-ville. Les commerçants sondés étaient plus que satisfaits de cette édition.







Crédit photo : Société de développement commercial (SDC) centre-ville Saint-Hyacintho

- Récupération des plastiques agricoles
 - Depuis décembre 2018, un service de récupération des plastiques agricoles est rendu possible sur le territoire. Ce projet permet de sensibiliser et de mettre en action les producteurs dans une démarche de développement durable, de gérer le gisement de plastiques agricoles, la quantification de diverses matières, dont les pellicules, les sacs d'ensilage, les bâches, les filets et les cordes et de mettre en place l'organisation d'une collecte. Les résultats de cette année sont :



Crédit photo AgriRÉCUP: Didier Ruel, ambassadeur pour le projet d'AgriRÉCUP, MRC des Maskoutains, Salon de l'Agriculture

| MDC | Type de | Doint do dómôt | Quantités en kg | | | |
|-------------|---|---|-----------------|---------|--------|--------|
| MRC | plastique | Point de dépôt | 2022 | 2021 | 2020 | 2019 |
| Maskoutains | Plastique de fenaison (pellicule d'ensilage) | Agiska Coopérative St-Hyacinthe (Comax) Agiska Coopérative Sainte-Hélène Inotrac St-Hyacinthe | 108 300* | 68 860* | 60 625 | 40 000 |
| | *inclut Boviteq | | | | | |
| | Tubulure acéricole | Écocentre Acton Vale Écocentre St-Hyacinthe | 7 190 | n/a | n/a | n/a |

- Coexploitation cédants-relève : une formation pour bien préparer son transfert de ferme
 - ✓ Cette activité est une initiative du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation en collaboration avec le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, Saint-Hyacinthe Technopole et la MRC des Maskoutains. Le nombre de places était limité à six familles. Cette formation s'adresse aux cédants et à la relève qui désirent coexploiter une entreprise agricole ou en préparer le transfert. Les objectifs de la formation sont de permettre aux cédants et à la relève de prendre un temps d'arrêt pour réfléchir et mettre en place des actions en vue d'un transfert de ferme harmonieux. Plusieurs sujets sont abordés tels que l'évaluation de la transférabilité de l'entreprise, la planification des aspects fiscaux
 - et juridiques de la coexploitation et à la planification de la retraite des cédants et la prise en charge de l'entreprise par la relève.



 Poursuivre le projet L'ARTERRE pour les MRC des Maskoutains, la MRC de Pierre-De Saurel, la MRC des Jardins-de-Napierville, la MRC de La Haute-Yamaska, la MRC du Haut-Saint-Laurent et nouvellement la MRC du Haut-Richelieu. L'ARTERRE offre un service de maillage axé sur l'accompagnement et le jumelage entre aspirants-agriculteurs et propriétaires agricoles ou fonciers non apparentés.



Ce projet a généré d'importantes retombées économiques directes et indirectes et ainsi atteindre les cibles spécifiques par le démarrage de dix nouvelles entreprises agricoles et l'établissement de nouvelles familles depuis la mise en place du service en avril 2019.

Ce projet reçoit une aide financière du Fonds régions et ruralité - Volet 1 (FRR-1), via l'entente sectorielle de développement pour une meilleure accessibilité au monde agricole en Montérégie par L'ARTERRE. Les services offerts sont :

- ✓ Faciliter l'accès à la terre pour l'aspirant-agriculteur;
- ✓ Valoriser de nouvelles opportunités économiques;
- ✓ Contrer la perte d'espaces propices à l'agriculture;
- ✓ Réaliser des jumelages qui mèneront à des établissements agricoles durables ou aideront à rendre plus viables des établissements existants;
- ✓ Accompagner les agriculteurs lors de leurs démarches d'établissement, de transfert d'entreprises, de partenariat ou d'achat ou de location d'actifs;
- ✓ Favoriser le développement et le partage de connaissances en rassemblant en un même lieu, toutes les ressources utiles aux démarches de maillage en vue d'un projet d'établissement ou de transfert d'entreprises.

Ce projet consiste à partager trois (3) ressources communes qui agiront comme agent(e) de développement agricole sur le territoire des six (6) MRC de la Montérégie.

• Bourse agricole 2022

En décembre 2022, la 15^e édition de la Bourse agricole de la grande région de Saint-Hyacinthe a donné lieu à une joyeuse célébration de retrouvailles alors que près de 100 invités ont tenu à participer dont plusieurs anciens lauréats. Pour souligner cet anniversaire, la MRC des Maskoutains a contacté tous les anciens lauréats, au cours des dernières semaines, afin de tracer un bref portrait de leur situation actuelle et de leurs projets d'avenir pour leurs entreprises respectives.

Ce bilan, qui a pris la forme d'un <u>album-souvenir</u>, a permis de constater que la plupart des jeunes soutenus par l'aide financière de la Bourse agricole de 10 000 \$ sont toujours en affaires et très dynamiques. Ces jeunes entrepreneurs sont en train de dessiner le monde agricole de demain.

Dans le cadre de la Bourse agricole 2022 de la grande région de Saint-Hyacinthe, 7 candidatures ont été analysées et deux bourses de 10 000 \$ chacune destinée à des entrepreneurs ont été versées grâce à la contribution de partenaires financiers du milieu. Les lauréats sont : messieurs Rémy Bousquet de La Présentation et Alexandre Ouellette de Saint-Marcel-de-Richelieu.

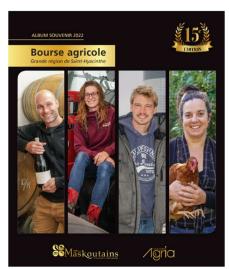
L'ensemble des activités liées au secteur agroalimentaire constitue la base du développement économique de la MRC. Les bourses agricoles offrent une belle visibilité aux jeunes et à leur entreprise et elles deviennent un levier économique contribuant à la réalisation de leur projet.

L'établissement, la mise en œuvre et la réalisation de la campagne de financement de la Bourse agricole ont encore permis cette année d'amasser plus de 20 000 \$ en dons et en commandites dans la communauté. Il est à noter que cette Bourse est l'une des plus généreuses au Québec dans ce domaine.

Sept bourses de formation d'une valeur totale de 1 400 \$ ont aussi été octroyées grâce à la contribution du Réseau Agriconseil.







2.8 La promotion de la région

La MRC fait la promotion de la région et de ses activités en utilisant différents outils de communication. Elle collabore avec de nombreux partenaires du milieu afin de diffuser l'information, la faire circuler et rejoindre ainsi le plus de gens possible. Parmi nos objectifs : favoriser l'essor d'un sentiment d'appartenance à la grande région de Saint-Hyacinthe, soit les 17 municipalités du territoire et mieux faire connaître ce qu'est la MRC et quels sont ses mandats.

Les principaux outils de communication de la MRC en 2022 ont été l'infolettre de la MRC (mensuelle) et celle intitulée *La MRC*, *amie des aînés*, ainsi que le bulletin d'information du même nom publié trois fois par année.

Nos deux infolettres: La MRC vous informe, envoyée une fois par mois à nos abonnés, ainsi que, La MRC, amie des aînés, diffusée trois fois l'an et qui s'adresse plus spécifiquement aux aînés et aux organismes qui les soutiennent.



tains Décombre 2022 des aînés



L'infolettre de la MRC vise à susciter l'intérêt de la population pour les réalisations et activités de la MRC et fournir l'information liée à ses mandats.

Cible : citoyens. 12 infolettres par an. 900 abonnés.

Infolettre : La MRC, amie des aînés

Cible : aînés, intervenants et organismes. 3 fois par an. 212 abonnés.





La MRC, amie des aînés: fournir aux aînés et aux organismes de l'information sur les services, qui s'adressent à eux, sur des sujets d'actualité et des références utiles.

Cible: aînés, intervenants et organismes. 3 numéros par an.

La MRC vous informe : susciter l'intérêt de la population pour les réalisations et activités de la MRC et fournir des informations liées aux mandats de la MRC.

Cible : citoyens. 12 parutions par an

La MRC a également utilisé d'autres moyens de communication, dont notamment :

• Trois pages Facebook : MRC des Maskoutains, Comités de bassin versant maskoutains et Les Matinées gourmandes.

Diffuser 50 communiqués de presse. Quelques exemples de sujets abordés : dévoilement des lauréats de la Bourse agricole; appels de projets du Fonds de développement rural, emprise ferroviaire : la MRC sollicite des appuis; Revitalisation de la rivière Chibouet - Le comité de bassin versant lance un vaste projet agroenvironnemental, etc.

• Campagne de promotion des saines habitudes de vie sur notre page Facebook avec plus de publications en avril (mois Défi TOUGO).

Également, quelques publicités ont permis de faire connaître nos services ou activités. Voici quelques exemples :

PRIX DISTINCTION-FAMILLE



PROMOTION DE LA MRC



AÎNÉS



VISION STRATÉGIQUE



- Prise de parole lors d'événements organisés par la MRC ou par des partenaires par le préfet et d'autres élus de la MRC des Maskoutains;
- Organiser des événements et des activités de la MRC aura également permis de faire la promotion de la région, soit :
 - ✓ les Matinées gourmandes pendant l'été et pour l'édition de Noël;
 - ✓ tirage des Virées gourmandes : promotion des produits du terroir;
 - ✓ la remise des récipiendaires de bourses agricoles en décembre.





Crédit photo : François Larivière | MRC des Maskoutains ©

3. BILAN FINANCIER DU FONDS RÉGIONS ET RURALITÉ – VOLET 2 (FRR-2) 2022

Le bilan financier indique les sommes engagées et les sommes versées pour la période visée par la présente reddition de comptes, soit du 1^{er} janvier au 31 décembre 2022.

| Pri | orités d'intervention du FRR-2 | Projets 2022 | Sommes engagées Année financière 2022 | Sommes versées Année financière 2022 |
|-----|---|--|---|--|
| 1 | La réalisation de mandats relatifs à la planification de l'aménagement et du développement du territoire | - Étude sur le logement abordable de la MRC | 9 620 \$ | 0 \$ |
| 2 | Le soutien aux municipalités locales en expertise professionnelle ou pour établir des partages de services dans différents domaines, dont social, culturel, touristique, environnemental, technologique et autres | - Animations scolaires - Accompagnement Comités de bassin versant - Service d'aménagement et patrimoine | 98 600 \$ | 98 600 \$ |
| | | Soutien aux entreprises et à l'entrepreneuriat | 208 399 \$ | 208 399 \$ |
| 3 | La promotion de l'entrepreneuriat, le soutien à l'entrepreneuriat et à l'entreprise | MADE (prévu 30 000 \$ / an) | 20 000 \$ | 20 000 \$ |
| | | MADEES (prévu 30 000 \$ / an) | 30 000 \$ | 30 000 \$ |
| 4 | La mobilisation des communautés et le soutien à la réalisation de projets structurants pour améliorer les milieux de vie, notamment dans les domaines social, culturel, économique et environnemental | - Atelier de cuisine | 97 385 \$ | 86 190 \$ |
| 5 | L'établissement, le financement et la mise en œuvre d'ententes sectorielles de développement local et régional avec des ministères ou des organismes du gouvernement, et le cas échéant, d'autres partenaires | - ARTERRE - Entente sectorielle dév. économie et main-d'oeuvre - Entente partenariat territorial CALQ - Garde-manger du Québec | 55 640 \$ | 55 640 \$ |
| 6 | Soutien au développement rural | | 577 847 \$ | 353 000 \$ |
| 7 | Le soutien au développement agricole et agroalimentaire | - Matinées gourmandes | 47 125 \$ | 47 125 \$ |
| 8 | Promotion de la région | - Tourisme Saint- Hyacinthe Technopole - Marché de Noël | 85 000 \$ | 45 000 \$ |
| Sou | ıs-total | 1 229 616 \$ | 943 954 \$ | |
| Fra | is de gestion de l'entente | 12 154 \$ | 12 154 \$ | |
| Tot | al | 1 241 770 \$ | 956 108 \$ | |

| Aide financière octroyée 2022 | 1 427 591 \$ | |
|--------------------------------------|--------------|--|
| Aide financière résiduelle 2020-2021 | 551 084 \$ | |
| Total – Aide financière 2022 | 1 978 675 \$ | |

La MRC des Maskoutains a versé une somme de 956 108 \$ pour la réalisation des priorités d'intervention pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2022 du Fonds régions et ruralité (FRR-2). À cette somme, s'ajoute une somme versée de 295 807 \$ durant l'année 2022 pour des montants engagés en 2020 et 2021.

Il est à noter que la MRC a reçu une aide financière de 1 427 591 \$ pour l'année 2022, et qu'un montant résiduel de 551 084 \$ provient de l'aide financière octroyée en 2020 et 2021.

4. CONCLUSION

Ce rapport relate plusieurs actions réalisées dans un esprit de continuité, en regard des priorités d'intervention établies, mais aussi avec de nouvelles initiatives de développement qui s'inscrivent parfaitement dans les champs d'intervention qui relèvent des compétences de la MRC des Maskoutains.

Chaque engagement consenti à partir du FRR-2 fait l'objet d'une analyse, doit correspondre aux priorités d'intervention et doit être explicitement approuvé par le conseil de la MRC.

Le tableau budgétaire résume les sommes octroyées et engagées. Les montants consentis à partir de cette enveloppe permettent à la MRC et aux municipalités du territoire de s'assurer d'un maintien de plusieurs services, ainsi que d'un développement constant du territoire régional sous tous les aspects.

Il est également à souligner que plusieurs politiques de soutien et mesures d'aide sont disponibles pour assurer le développement du territoire relativement au FRR-2. Celles-ci sont accessibles en tout temps sur le site Internet de la MRC des Maskoutains, soit :

- Politique de soutien aux projets structurants;
- Politique du Fonds de développement rural;
- Politique de soutien aux entreprises, incluant deux mesures :
 - ✓ Mesure d'aide au développement des entreprises d'économie sociale (MADEES);
 - ✓ Mesure d'aide au démarrage d'entreprise (MADE).

De plus, ce rapport d'activité du Fonds régions et ruralité - Volet 2 (FRR-2) de la MRC des Maskoutains, suite à son adoption par le conseil de la MRC des Maskoutains, est disponible sur le site Internet de la MRC des Maskoutains (www.mrcmaskoutains.qc.ca).

